

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 65867 du 21 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale – branche « administrative »**

NOR : INTJ1319430S

Le directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6192 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300455S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Parachou, Michel                      Nigend : 105 722                      Numéro de livret de solde : 5 127 175

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Frété, Sabine                      Nigend : 148 719                      Numéro de livret de solde : 8 006 525

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Gaillard, Éric                      Nigend : 168 437                      Numéro de livret de solde : 8 024 250

Fait le 21 octobre 2013.

*Le colonel, directeur de l'établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale,  
F. RONDOT*